

N ° 03 - JANVIER 2010

Au Fil de la Tude
CHALAIS



Bulletin Municipal

Chalaises, Chalaisiens,

L'année dernière je m'adressais à vous en attirant votre attention sur le besoin d'union et de prise de conscience des problèmes et des adaptations que nous avons à résoudre ensemble ; même si tout ne va pas aussi bien et aussi vite que l'on pourrait le souhaiter en ces temps difficiles de crise matérielle et morale je dois dire que je suis satisfait des premiers résultats enregistrés au cours de cette année. Mais qu'est-ce qui a bougé en 2009 ?

Au delà des informations que vous trouverez ci-après dans le bulletin, je voudrais souligner quelques points qui me paraissent importants.

Tout d'abord le changement de statut de l'abattoir pour lequel il a fallu développer beaucoup d'efforts et de détermination dans de nombreuses négociations, qui l'ont installé, avec notre concours, dans un nouveau départ de société autonome ou la quasi-totalité des clients sont devenus actionnaires.

Ensuite je soulignerai l'importance de la décision d'acquisition de l'ensemble immobilier qui regroupe les locaux de la Chambre d'agriculture, le jardin public, le monument aux morts et la Chapelle. Cette acquisition nous permet en plus des locations actuelles, de reloger dans de bonnes conditions la trésorerie et, de reconstituer un patrimoine immobilier important pour les chalaisiens, les besoins de la commune et l'avenir de ces constructions et lieux publics.

Vous noterez par ailleurs que nous avons également en acquisition la partie basse ouest des douves du château qui resteront ainsi un lieu de promenade privilégié et qui mettra fin aux soucis soulevés par les riverains voici quelques mois, lors du projet de vente du château.

Mais aussi que la révision simplifiée du Plan d'occupation des sols pour le secteur de « La Baurie » est terminée ce qui permet le lancement si besoin de la deuxième tranche de la zone d'activité au niveau de la communauté de communes.

Cette opération a été menée rapidement et dans des conditions de coût minimum grâce aux efforts et compétences trouvées en interne et je voudrais en profiter pour souligner ici le travail que font les employés communaux. Là encore tout n'est pas parfait mais, j'ai appris à reconnaître les mérites et compétences de chacun pour un travail souvent ingrat où il est difficile, quoi que l'on fasse, de satisfaire 2000 employeurs qui sont aussi clients !...

Je les encourage à poursuivre l'effort enregistré en 2009 et à faire encore mieux. Nous aurons beaucoup besoin d'eux en 2010 ou en plus des tâches habituelles, de nombreux nouveaux travaux nous attendent.

Je soulignerai également l'aide et l'encouragement apportés par la commune à redynamiser les quartiers tant par leurs églises que par le fleurissement ou les manifestations. Merci aux associations contributives. Que 2010 permette la poursuite des objectifs d'union et une nouvelle avancée dans les dossiers encore non résolus qui restent nombreux.

Adoptons ensemble ce slogan « Ma ville c'est aussi moi ! » où chacun apporte à sa cité sa participation et ses compétences.

Je forme pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers ainsi qu'à nos amis des villes jumelles mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année.

Jean-Claude MAURY

Maire de Chalais

Informations Générales



Sommaire

Informations Générales	3
Budget & Finances	4
Du changement en Centre-Ville	5
Réalisations & Travaux.....	6
École & Social	7
Brèves	7
Médiathèque municipale	7
Orchidée	8
Veau de Chalais	8
Don de sang - Don de vie	9
Amis de la Chapelle de Chalais	10
Amicale laïque chalaisienne.....	10
Comité de jumelage	11
Amicale des Pêcheurs	11
ANIM'S Chalais et son canton	12
Tennis de table	12
Avis de recherche.....	12
Sauvegarde du Patrimoine	13
Refuge de l'Angoumois	14
Club Amitié-Loisir	14
Suggestions & Commentaires	14
Paroisse de Chalais	15
État Civil	15

Une SCIC pour maintenir l'abattoir

Depuis le 1^{er} juillet 2009 l'abattoir de Chalais n'est plus une régie municipale mais une société de type SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). À présent l'abattoir s'appelle « SCIC Centre d'abattage de Chalais Sud Charente ». Il est régi par un conseil d'administration dont Monsieur AMBAUD est le président. Le maire étant l'un des administrateurs représentant les collectivités participantes.

Cette SCIC est organisée autour de différents collèges regroupant éleveurs, bouchers, grossistes, salariés, collectivités locales, mais aussi quiconque qui souhaiterait devenir actionnaire pour contribuer à son maintien, le prix de l'action étant de 32 €.

En effet, la création de la SCIC permet de fidéliser les clients en les impliquant dans sa gestion via la constitution de son capital.

La mise en place d'un nouveau statut était devenue nécessaire en raison :

- des investissements de mises aux normes que la ville de Chalais ne pouvait assumer seule ;
- de la fragilité des bilans financiers qui par ailleurs pouvaient être déstabilisés par le départ d'un ou plusieurs utilisateurs ;
- de l'approche réglementaire liée à une telle activité.

Aujourd'hui, l'outil est mis à la disposition de la SCIC sous la forme d'un bail emphytéotique de 25 ans. En contre partie la SCIC versera un loyer de 300 € à compter du 1^{er} janvier 2012 et s'engage à rembourser à la ville de Chalais, le dernier emprunt souscrit de 60 000 €, lié à des investissements qui devaient être impérativement réalisés avant le 31 décembre 2009 afin de répondre aux exigences réglementaires immédiates.

Cette transformation moderne et indispensable doit garantir la pérennité de cet outil de proximité, essentiel au maintien du tissu économique de notre secteur.

La commune demeure attentive aux services de proximité qu'elle peut apporter au fonctionnement de cette nouvelle entreprise surtout dans sa phase de lancement mais n'intervient plus dans ses éléments financiers.



©2009 Rick Demil

Directeur de la publication

Jean-Claude Maury

Rédaction

Jean-Claude Maury, Joël Moty, Muriel Saint-Loupt, Jacqueline Bourrinet

Conception maquette et mise en page

Rick Demil Studio • 06 24 39 39 55

Impression

DUVAL & FILS
24 place de l'Hôtel de Ville
16210 CHALAIS
05 45 98 11 21

Tirage

1 000 exemplaires

Mairie de Chalais

05 45 98 10 33
de-chalais.commune@wanadoo.fr



©2009 Rick Demil

Pourquoi ma redevance pour l'assainissement collectif augmente ?

En raison de problème de fonctionnement général de la station d'épuration (rejets non conformes, etc.) et une obligation de mise aux normes pour 2012, il s'avère qu'une nouvelle station d'épuration de 5 100 équivalent habitants doit être construite dont 1 000 unités sont nécessaires pour traiter les seuls effluents de l'abattoir.

Le coût prévisionnel des travaux est de l'ordre de 2 000 000 € HT auquel il faut ajouter des frais de maîtrise d'œuvre. C'est la proposition du bureau d'étude IRH qui a été retenue pour 59 700 € HT.

Pour anticiper les dépenses et éviter aux Chalaisiens de supporter une augmentation trop forte, nous avons décidé de réviser le montant de la surtaxe communale dès cette année avec une hausse de 0.07 € par m³.

De plus, de nouvelles dispositions légales nous conduisent à ne plus appliquer la gratuité pour les 30 premiers m³. Ces recettes supplémentaires nous permettront à terme, d'accroître notre autofinancement et souscrire un emprunt moins lourd.

À partir de janvier, je mets mon disque

La commune est dotée d'une zone bleue pour le stationnement dans le centre ville à savoir : place de l'hôtel de ville, rue de Barbezieux et une partie de l'avenue de la gare.

Un stationnement abusif nuit au commerce et au confort de proximité de chacun de nous. C'est pourquoi, suite à une réflexion menée entre la municipalité, les commerçants et la Gendarmerie nous avons pris d'un commun

accord la décision de réactiver la zone bleue et les arrêts minutes à compter du Mardi 5 janvier 2010.

Aussi pour des « Courses en ville », nous disposons :

- Du stationnement en zone bleue qui limite l'arrêt à 1 heure et pour lequel des disques de stationnement doivent être utilisés. Des disques sont à votre disposition gratuitement auprès de vos commerçants ou à la Mairie ;
- Du stationnement en arrêt minute qui limite l'arrêt à 15 minutes maximum ;
- De plusieurs parkings libres dont la distance suivant le besoin permet un accès piéton très raisonnable.

Un bilan entre la Mairie, les Commerçants et la Gendarmerie sera effectué périodiquement.

En respectant la réglementation, vous soutiendrez vos commerçants et pérenniserez l'activité et le dynamisme de notre centre ville.

Nous comptons sur votre aide et votre compréhension.



Douves

Objet d'inquiétude pour les riverains et de nombreux Chalaisiens et de débats importants lors de la « vente » du château, cette partie ouest de passage et de promenade vient d'être cédée par la Maison de retraite en partie haute et par Castel Marie au bas au bénéfice de la commune et donc de ses citoyens.

Nous remercions ces deux institutions pour le concours apporté à la résolution de ce problème.



©2009 Rick Demil

Budget & finances



Muriel Saint-Loupt

5 budgets sont à établir d'ici mars 2010

- Le budget principal de la commune avec ses annexes :
 - C.C.A.S (Centre communal d'action sociale)
 - Assainissement (voir le sujet en haut de page expliquant les raisons qui nous amènent à augmenter dès maintenant la redevance).
- Caisse des écoles
- S.I.A.E.P. de la région de Chalais (Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable)

Pour le budget de la régie autonome de l'abattoir, il sera

clos dès épuration des comptes en cours et réintégré dans le budget communal.

La commission finances est invitée à se réunir périodiquement depuis mi-octobre pour notamment poursuivre un travail d'analyse visant la potentialité d'économies et la cohérence à apporter au budget principal et à ses annexes.

Plusieurs données de ressources sont toutefois encore inconnues voire incertaines. Souhaitons qu'elles nous soient favorables afin de nous permettent de réaliser nos orientations principales.

DU CHANGEMENT EN CENTRE-VILLE

Dans le cadre du départ à terme de la chambre d'agriculture pour Montmoreau et du besoin de relogement de la Trésorerie, la commune de Chalais vient de voter une décision d'acquisition.

Cette opération est en cours et consiste à acheter à la Maison de Retraite l'ensemble immobilier cadastré **C 562** et qui comprend les locaux de la Chambre d'Agriculture, le petit jardin public et le monument aux morts qui à ce jour ne nous appartenaient pas, ainsi que la Chapelle.

Cette acquisition, forme à nouveau, avec la Médiathèque, un ensemble immobilier cohérent et important pour Chalais et permet la sauvegarde de ce patrimoine.

Suite à quelques travaux de réaménagement, ces locaux seront vers la fin du premier trimestre 2010 mis en partie à la disposition de la Trésorerie ainsi relogée dans de bonnes conditions et partagée avec l'AFAC et la Chambre d'Agriculture jusqu'à son départ prévu début 2011.

D'autres occupations potentielles sont en cours d'étude et de négociations.

Jean-Claude Maury



Réalisations & Travaux

Joël Moty



Du nouveau au cimetière de Sainte-Marie

En 2005, la municipalité avait débuté une procédure de reprise des tombes abandonnées au cimetière de Sainte-Marie dans la partie en entrant à droite. Cette procédure conformément à la législation a duré trois ans. Au bout de ses trois années et, à défaut d'avoir des éléments d'informations sur les familles auxquelles appartiennent ses tombes prétendues abandonnées, le conseil municipal a décidé, comme la loi le prévoit, de reprendre ces sépultures.

Les pompes funèbres GOUWY ont été choisies pour exécuter ses tâches qui consistent, dans un premier temps, à construire un ossuaire afin d'y déposer les restes des corps exhumés et, dans un second temps, de remettre le terrain prêt à accueillir de nouveaux emplacements. Les travaux ont débuté depuis mi-novembre et sont en cours.

Cette procédure de reprise certes longue et complexe à l'avantage « d'embellir » nos cimetières en éliminant des sépultures désaffectées voire dangereuses, de permettre à la commune d'actualiser ses registres lorsque les familles viennent se signaler et d'empêcher d'inexorable agrandissements.

À savoir

Seul des concessions trentenaires sont cédées.

Les prix sont les suivants :

- 2,50 m² => 125 €
- 5,00 m² => 225 €

À compter du deuxième semestre 2010, nous pourrions ainsi permettre à nouveau, aux habitants de Sainte-Marie d'acheter un emplacement dans ce cimetière.

En ce qui concerne les parties restantes, la procédure est engagée depuis 2007 et s'achèvera donc en 2011. Nous insistons sur le fait qu'il est important de venir signaler à la Mairie si vous constatez qu'un panneau a été installé par erreur devant une tombe que vous entretenez.

De la lumière oui mais...

Dans un souci d'économie d'énergie et de développement

durable nous avons :

- remplacé 1/3 des illuminations de Noël par des leds plus économes en énergie. Coût : 1 055 € HT. La commune poursuivra cet effort au fil des ans.
- remplacé 10 lampadaires équipés de boules situés au lotissement de la métairie et rue de Bordeaux par un nouvel équipement plus performant et permettant de réaliser 40 % d'économie d'énergie. Coût par lampadaire : 600 € H.T subvention du SDEG16 70 % soit 180 € HT financé par la commune.

Travaux d'Assainissement Rue et Berges de Tude

Suite à des problèmes d'infiltration d'eaux claires parasites perturbant gravement le fonctionnement de la station d'épuration en période de pluie intense ou de nappe haute (proximité du cours d'eau de la Tude) des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement rue et berges de Tude ont dû être réalisés.

Ces travaux ont consisté à refaire des circuits neufs, étanches, en évitant le passage sur des propriétés privées. Les reprises routières se feront dès que techniquement possibles.

Le coût des travaux est de 194 309 € HT et de 10 408 € HT pour la maîtrise d'œuvre. Nous escomptons une subvention du Conseil Général de 19 375 €.

Nous remercions tous les riverains et utilisateurs pour la compréhension manifestée lors de ces travaux.



École & Social

Jacqueline Bourrinet



École

La rentrée de septembre 2009 c'est effectuée malheureusement avec une baisse des effectifs à l'école élémentaire des 6 arbres quant à l'école maternelle les effectifs se sont maintenus.

Pour ces deux établissements sont prévus divers travaux et une réflexion est en cours pour améliorer la sortie des élèves de l'école primaire.

Dans nos deux écoles, des masques et produits désinfectants ont été distribués à différents moments en raison du virus de la grippe H1N1.

Le 18 décembre 2009 un spectacle de Noël de 45 minutes, offert par la municipalité aux écoles publiques ainsi qu'à l'école Castel-Marie s'est déroulé à la salle des fêtes le matin au programme « Boucle d'or » interprété par les marionnettes d'Angoulême. L'après-midi a été consacré aux chants des élèves suivi d'un goûter.

Social

Pour les administrés de notre commune, je me tiens personnellement à votre disposition le jeudi matin de 10h à 12h afin de vous apporter les conseils, renseignements ainsi que démarches à suivre suivant vos besoins et notamment lors des intempéries d'hiver et d'été.

Le repas des aînés offert par la municipalité est fixé le dimanche 14 février 2010 à la salle des fêtes. Un courrier vous sera adressé mi janvier 2010.

Dans les deux panneaux municipaux situés à la Mairie et à l'ancienne Mairie de St-Christophe, vous pourrez consulter le planning de vaccination concernant la grippe H1N1.

Bonne Année à tous.

Brèves

Rue Jean Remon

Le projet révisé de la rue Jean Remon est en cours de finalisation ainsi que l'étude de financement qui sera inscrite au budget 2010 de la commune.

Théâtre

Une étude de projet culturel élargie est en cours au niveau de la communauté de communes. Celle-ci cherche à déterminer les besoins et les conditions de réhabilitation du théâtre de Chalais.

Concours des villes et villages fleuris

À titre exceptionnel, les particuliers ou les établissements peuvent être récompensés pour leurs réalisations florales dans les jardins, balcons, terrasses, etc... visible de la rue. Peuvent donc concourir les maisons d'habitation, les commerces, les hôtels, restaurants, ... Informations en Mairie.



Complexe Jacques TATI

L'inauguration a eu lieu le samedi 5 décembre. L'ensemble des activités est maintenant opérationnel et le taux d'occupation est déjà très important et satisfaisant pour les associations concernées.

Médiathèque Municipale



Heures d'ouvertures

Lundi	9h - 12h
Mardi	Fermé
Mercredi	9h - 18h
Judi	14h - 18h
Vendredi	14h - 19h
Samedi	9h - 12h • 14h - 18h

Tarifs :

Commune :	12 €
Hors-Commune :	15 €

À la médiathèque vous pouvez :

- Emprunter livres, CD, DVD, revues ;
- Lire sur place ;
- Partir à la découverte des rayonnages, seul ou avec l'aide des bibliothécaires ;
- Émettre des suggestions d'achats ;

Le prêt à domicile

Nous informons les chalaisiens qu'un portage de livres à domicile s'effectue

tous les 1^{er} mardi du mois. Ce service s'adresse plus particulièrement aux personnes âgées. Il peut néanmoins concerner toutes personnes se trouvant dans l'incapacité de se déplacer. Pour bénéficier de ce service, il suffit de contacter Mme EZARD Jocelyne au 05 45 98 67 00

N'hésitez pas !

ORCHIDÉE



Près d'1 femme sur 9 sera confrontée à un cancer du sein au cours de sa vie

Le dépistage s'impose comme un moyen incontournable de lutter contre ce cancer.

En Charente, on estime qu'un tiers des femmes de 50 à 74 ans concernées par ce dépistage sont peu ou pas suivies par mammographie.

La campagne de dépistage permet aux femmes de bénéficier tous les

2 ans d'un examen de qualité, pris en charge à 100 %. Les mammographies normales y sont systématiquement relues (double lecture) par un second radiologue. Ainsi en moyenne, ce sont près de **6.2 % des cancers**, non décelés lors de la première lecture, qui sont identifiés grâce à la seconde lecture.

Grâce au dépistage, environ 60 % des cancers sont diagnostiqués à un stade précoce et ont par conséquent des chances de guérison définitive supérieures à 90 %.



78 rue de la corderie
16023 ANGOULÊME Cedex

05 45 68 30 21

RAPPEL À TOUTES LES ASSOCIATIONS

Pour des questions de sécurité il est demandé aux associations organisatrices de manifestations avec installation de chapiteaux, de bien vouloir faire les démarches nécessaires auprès de la Mairie au moins UN MOIS avant la date prévue.

Associations

Promotion du Veau de Chalais



Du renouveau pour la Fête du Veau de Chalais

L'année 2010 arrive à grand pas et les fêtes qui animeront cette nouvelle année sont déjà en préparation. C'est le cas pour la **Fête du Veau de Chalais**. Traditionnellement en juillet, l'Association pour la Promotion du Veau de Chalais a souhaité changer la date. Elle aura lieu le lundi de Pentecôte, soit le 24 mai pour 2010. Cette période plus adaptée à la production et à la promotion du Veau permettra de proposer une belle animation autour de cette noble viande. L'incontournable « Comice » aura lieu le matin, pendant la foire. Après la remise des prix, les 5 meilleurs veaux du classement seront vendus aux enchères. S'en suivra, le déjeuner avec un festin autour d'un Veau à la broche. L'après-midi sera animée par un groupe folklorique et une exposition de gros bovins ou toutes les races permettant de produire du Veau de Chalais seront présentées. Notez dès à présent cette date dans vos agendas !!!

Muriel ENIQUE
Chambre d'Agriculture



©2009 Rick Demil



VOUS ÊTES EN BONNE SANTÉ ? QUELLE VEINE VOUS AVEZ... BON SANG !

Votre santé, vous pouvez la garder intacte tout en la partageant généreusement

Donner, son sang permet chaque année de soigner en France UN MILLION DE MALADES.

Aujourd'hui il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain.

Différentes sortes de dons

Le don de sang total : C'est la forme la plus courante, on prélève en même temps tous les composants du sang : globules rouges plaquettes et plasma qui sont ensuite séparés car on ne transfuse jamais du sang total à un patient mais seulement le composant dont il a besoin.

Le don en aphérèse : qui permet au moyen d'une machine de ne prélever qu'un seul composant du sang plasma ou plaquettes.

Conditions générales pour donner son sang

Âge : Aucun don n'est autorisé avant l'âge de 18 ans. La limite supérieure est 70 ans révolus pour le don de sang total et 65 ans révolus pour le don de plasma et de plaquettes.

Etre reconnu apte au don par un médecin de l'E.F.S. (Etablissement Français du Sang).

Peser au minimum 50 kg.

Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (un dosage est effectué pour les nouveaux donneurs).

Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don.

Contre-indications temporaires

Dans certaines conditions vous devez attendre pour donner votre sang. Par exemple :

- ♥ 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques.
- ♥ 7 jours après des soins dentaires (mais 1 seul jour pour soin de carie).
- ♥ 14 jours après un épisode infectieux.
- ♥ 4 mois après un voyage hors du continent européen, après une intervention chirurgicale, après un accouchement, la fin de l'allaitement, etc...

Pour toute question d'ordre médical n'hésitez pas à contacter un médecin du Site de Transfusion Girac 16470 SAINT MICHEL. Téléphone : 05 45 91 46 44.

8 800 dons de sang total sont nécessaires chaque jour

Vous pouvez vous rendre sur le site internet www.dondesang.net :

♥ Rubrique : **DONNER.**

Le don de sang total

Les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation en raison du vieillissement de la population, de l'évolution et de la qualité des soins.

Tous les ans, la demande augmente de plus de 4 %

Qui peut donner ? Toute personne reconnue apte au don par un médecin de l'E.F.S. Mais les donneurs du groupe **O** (dits « donneurs universels ») sont particulièrement recherchés.

Particularités du don de sang total :

Durée du don : moins de 15 minutes, la moyenne se situant entre 7 et 8 minutes.

Fréquence annuelle : Hommes, 6 dons ; Femmes, 4 dons.

Délai : entre 2 dons 8 semaines soit 56 jours.

Conservation : les globules rouges se conservent 42 jours maximum.

Où donner :

Sans rendez-vous au Site de Transfusion Girac 16470 SAINT MICHEL - 05 45 91 46 44, et aussi dans les collectes mobiles qui sont réalisées dans les communes du département avec le concours des amicales de donneurs de sang bénévoles (ADSB) présentes partout en Charente.

Ces collectes sont annoncées

♥ sur le site internet,

EFS www.dondesang.net

ADSB www.ffdsb.org

♥ par voie de presse, tracts, affiches, banderoles.

Collectes de sang à CHALAIS (salle des fêtes) pour 2010

Lundi 29 mars	de 17H à 20H
Lundi 14 juin	de 15H à 20H
Lundi 16 août	de 17H à 20H
Lundi 18 octobre	de 17H à 20H
Lundi 13 décembre	de 17H à 20H

Pour tous renseignements s'adresser :

♥ À la présidente de l'Amicale, Madame DADAT Colette
Chez Camus
16210 YVIERS

05 45 98 02 98

colette.dadat@orange.fr

♥ Au Site de Transfusion Girac
16470 SAINT MICHEL

05 45 91 46 44

L'Assemblée Générale de l'amicale des Volontaires et Bénévoles du Sang de Chalais se déroulera à la salle des fêtes de CHALAIS le mercredi 17 mars 2010 à 19 h 30.

Les Amis de la Chapelle de Chalais



À la suite de nombreuses et incessantes sollicitations de Chalaisiens et des Environs pour la réouverture de la Chapelle de l'Ancien Hôpital de Chalais, une « pétition » a été diligentée et remise à Monsieur le Maire, Président du Conseil d'Administration de la Maison de retraite de Chalais, le 20 Novembre 2008.

Le nombre très important de signataires a démontré l'importance et la nécessité des besoins Psychologiques et Spirituels de la population. Il est vrai que la situation privilégiée de cet immeuble, au centre et en bas de Chalais, en fait un pôle attractif même économique.

Dans la continuité de cette opération : « L'Association des Amis de la Chapelle de Chalais » (AACC) a été créée, dont le BUT est de réaliser des actions « Spirituelles (Cultuelles), Touristiques et Culturelles ».

Bureau : Président : A. Lacamoire-Puyalou

Vice-Présidents : M-A. Guitard • J-C. Pialat

Trésorière : M-T. Lacamoire-Puyalou

Secrétaire : J-C. Charpentier

Membres : G. Mongourdiar, J. Bourrinet, Y. Parlant

Siège Social :

20 rue Jean Rémon • 16210 CHALAIS • 05 45 98 20 40

E-mail : andremaite@orange.fr

SITUATION ACTUELLE

À la suite de la fermeture de la Chapelle par l'ancienne Municipalité en 2006, des dégradations nouvelles et importantes se sont produites, nécessitant maintenant la réfection totale des enduits intérieurs en plâtre (coût total, y compris la sécurité : 78 000 € HT).

Pour entreprendre ces travaux il fallait régler la situation Juridique de l'ensemble immobilier (Chambre d'Agriculture, Chapelle, jardin Monument aux Morts). Ceci est en très bonne voie (cf. page 5).

Le Président

A. LACAMOIRE-PUYALOU

Amicale Laïque Chalaisienne



ET BIEN DANSEZ MAINTENANT !

Depuis la rentrée de septembre, deux nouvelles sections se sont ajoutées aux 25 déjà existantes à l'Amicale Laïque Chalaisienne.

Il s'agit tout d'abord, d'une activité « BALLON-GYM » qui a lieu tous les mercredis à 9 h 45 au dojo du Complexe Tati, à Chalais. Sur un ballon de 60 cm de diamètre, les adeptes peuvent faire travailler isolément toutes les parties de leur corps et pratiquer aussi la relaxation. L'animation est assurée par Sylvie Zakrzewski qui anime également le Yoga et Vita-Gym.



La deuxième activité qui a débuté en septembre est la « DANSE COUNTRY ». De nombreux danseurs la réclamaient, aussi le succès a-t-il été immédiat. Les séances ont lieu le vendredi à 20 h 30 à la salle des fêtes de Chalais, ou à la salle de danse du Complexe Tati quand la salle des fêtes est occupée. L'animation est assurée par Guy Ivchowitz qui vient spécialement de St Seurin sur l'Isle. Les

autres danses restent toujours pratiquées, notamment :

Les DANSES FOLKLORIQUES, tous les mardis à 20 h 30 à la salle de danse du Complexe Tati. *Pas de deux, Rondos, Gavottes* et autres Danses du monde y sont toujours animés par Bernard Giraud.



Les DANSES Contemporaine, Modern/Jazz, Latines, Classique, ... Pour les enfants, les jeunes et les adultes, tous les mercredis de 9 h à 12 h et de 18 h 30 à 20 h 30, ainsi que le samedi de 18 h 30 à 20 h 30. Animation par CRIS et JULIA, à la salle de danse du Complexe Tati.

La DANSE DE SALON, tous les mercredis à 21 h à la salle des fêtes d'YVIERS. Quelques fidèles se retrouvent pour apprendre ou se perfectionner dans toutes les danses et dans la bonne humeur. On remarque la technique de ces danseurs quand on les rencontre sur les pistes de différentes soirées dansantes. Animation par JULIA.

Les conditions d'accueil pour toutes ces activités de danses sont idéales et justifient largement le nombre croissant de pratiquants. Venez vous joindre à eux, il reste des places !

Jean Eveillé,

Président Amicale Laïque Chalaisienne

Comité de jumelage du Pays de Chalais



Les habitants de CHALAIS se souviendront certainement très longtemps de ce premier week-end de SEPTEMBRE. La fête de la bière organisée par les deux comités de jumelage, celui de CHALAIS et son homologue de BAD-SAULGAU a dépassé toutes les prévisions. Déjà en 1996 pour le 15^e anniversaire du jumelage, une première manifestation de ce genre avait enthousiasmé la population. Cette fois c'est le même orchestre, le BIG-BAND de BAD-SAULGAU, animé par le couple « RIMMELE » avec 18 musiciens qui est venu animer ces trois jours de festivités. Musique, bière et menus SOUABES ont offert à la population un aperçu de la vie festive dans notre ville jumelle.

La curiosité, l'envie de connaître, d'échanger et s'amuser ; ce dont nous parlions souvent au retour de nos déplacements à BAD-SAULGAU a été mis à la portée de tous les CHALAISIEUS. Nous avons répondu à un réel besoin, au point que nos objectifs les plus ambitieux ont été dépassés. Nous attendions entre 1000 et 1500 personnes ; le ravitaillement apporté par nos correspondants était à cette hauteur. 1000 personnes de plus sont arrivées.

Pas de problèmes pour la musique, pour les places assises notre comité et ses volontaires ont fait face. Pour la nourriture, il a fallu le concours des commerces de CHALAIS qui ont volontairement accepté de nous aider. Les restaurants de CHALAIS n'ont pu que bénéficier de l'apport d'une clientèle venue parfois de très loin. Certaines personnes

ont néanmoins attendu deux heures avant d'être servies sans perdre patience; au son de la musique en attendant le feu d'artifice de la ville de CHALAIS.

L'amicale des sapeurs pompiers de CHALAIS fêtant le 75^e anniversaire de la création de la caserne a rejoint le chapiteau et la foule pour, ensemble lever les chopes et faire « prozitz ».



Merci à nos amis de BAD-SAULGAU d'avoir répondu présent à notre invitation et merci aux volontaires et entrepreneurs de CHALAIS ainsi qu'aux associations, qui par leur participation physique et matérielle nous a permis de rassembler autant de monde.

Merci également à la mairie et à la communauté de communes pour leur aide. Peut être allons nous renouveler une manifestation de ce genre en y apportant les modifications organisationnelles qui paraissent nécessaires. Bonne année à tous.

*Le président,
Jacques DOURNOIS*

Amicale des Pêcheurs

Association Agréée de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique de Chalais

La fin de l'été à été très difficile pour le milieu aquatique, la sécheresse ayant provoqué de nombreux « à sec ».

Début 2010, un gros repoissonnement sera nécessaire pour repeupler nos rivières.

- 700 Kg de poissons blancs et brochets
- 560kg de truites.

Les manifestations 2009 ont toutes été une réussite (réalisées avant la sécheresse).

Manifestations 2010

- 16 mai : concours de pêche à la truite sur la Tude
- 23 mai : critérium de la Charente sur la Dronne.

Challenges sociétaires

- 11 Juillet (étang)
- 18 Juillet sur la Tude.
- 08 Août sur la Dronne (avec repas sur place)



*Le président
Daniel LAROCHE*

Anim's Chalais et son canton



Une année marquée par le 20^e anniversaire du Salon des Antiquaires

Une poignée de bénévoles enthousiastes et motivés, une équipe de bons copains, l'envie de participer à l'animation de notre territoire et d'apporter un peu de divertissement en cette période tristounette : tels sont les objectifs de l'association Anim's.

Trois temps forts auront marqué cette année 2009.

Nouveauté

L'organisation d'une brocante le 23 Août place du champ de foire à Chalais où plus d'une quarantaine d'exposants ont accueilli de nombreux visiteurs sous un soleil de plomb.

Anniversaire

Les 20 bougies du Salon des Antiquaires. Compte tenu du contexte économique difficile, nous étions dans l'expectative d'un résultat déterminant pour l'avenir de cette manifestation. La formidable mobilisation de tous et particulièrement de nos antiquaires les plus fidèles a permis d'offrir aux visiteurs une exposition de grande qualité. La fréquentation quelque peu supérieure à celle de 2008 nous a conforté dans la décision de poursuivre cette belle aventure.

Weekend Téléthon et Marché de Noël les 4, 5 et 6 Décembre

- À quelques semaines de la date fatidique, Anim's s'est retrouvée en charge de l'organisation du Téléthon

2009 : mission acceptée avec plaisir tant elle génère générosité et altruisme de la part de toutes les associations partenaires : parents d'élèves, écoles, ADMR, Amicale Laïque, Anciens Combattants, Chorale, Union Cycliste du Sud Charente, Jumping et individuels... tous ont uni leurs efforts pour renforcer cette chaîne de solidarité. Près de 2 500 € ont été récoltés : un grand MERCI à tous.

- Enfin, le Marché de Noël, organisé cette année à la salle des fêtes et auquel ont participé une cinquantaine d'exposants. Cette manifestation a permis à des centaines de visiteurs de faire leurs emplettes en vue de la préparation des fêtes de fin d'année et pour les plus petits de faire la bise au Père Noël... ceci dans une ambiance douillette et conviviale.

Toutes ces animations n'auraient pu se concrétiser sans le soutien des élus et des commerçants : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Et voilà, une nouvelle année commence : 6 rendez vous sont programmés dont des inédits (que vous retrouverez dans l'agenda) mais d'ici là, nous vous souhaitons à tous une douce et belle année 2010.

Marie Claire VRILLAUD
Présidente d'Anim's
et son Conseil d'administration

Tennis de table

Cette activité qui fut active autrefois est un peu délaissée actuellement.

Il serait souhaitable qu'un club se reforme à Chalais à l'instar des communes environnantes. Pour cela il est fait appel aux bonnes volontés pour reconstituer un club.

En attendant, tous les samedis de 17h00 à 19h00 au

Gymnase du collège on peut pratiquer ce sport en loisir. C'est ouvert à tous.



N'hésitez pas à venir ou à me contacter :

Yves BARDY • 2 Rue de Bordeaux • 16210 CHALAIS

☎ 05 45 98 20 51

Avis de recherche

Pour donner une suite au livre « CHALAIS ET SES ENVIRONS » nous recherchons, sur toutes les communes du canton de Chalais :

Des photos, des cartes postales ou tout autre document écrit sur les années 1945 - 1980/90

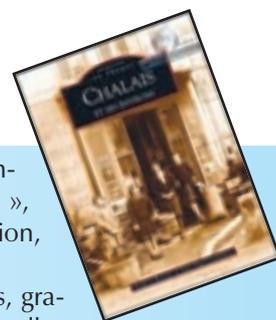
- Photos de rues, de magasins, de fermes, foires et marchés, industrie, artisanat ;
- Travaux des champs : vendanges, distillation, fenaison, battages, labours, nouveau matériel agricole ;
- Fêtes profanes, de la rue de la Gaïeté, frairies, etc ;
- Fêtes sportives : équipes de foot, courses cyclistes, courses de chevaux ;
- Fêtes religieuses : processions, messes en plein-air ;
- Fêtes culturelles : pièces de théâtre, concerts ;

- Institutions : inaugurations, banquets, plantation de « piniers », Bicentenaire, pompiers, aviation, transports ferroviaires
- Événements divers inondations, graves accidents, pêche d'étangs, rallyes automobiles, travaux exceptionnels : nouvelles constructions, creusement du tunnel, suppression du passage à niveau.

S'adresser à :

Jean-Paul CONDEMINE → 05 45 98 03 77

Grégory BONNIN → 05 45 98 26 14



Sauvegarde du Patrimoine du Pays de Chalais



L'année 2009 a été riche en événements

Les 130 membres que compte aujourd'hui l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine du Pays de Chalais ont permis plusieurs belles réalisations pour mettre en valeur notre patrimoine à tous, 80 personnes ont ainsi assisté à une conférence sur « Les Talleyrand-Périgord et Chalais » dans la grande salle du restaurant du château mise à notre disposition gracieusement par le propriétaire, 200 autres ont assisté le 26 juillet à l'église St Martial à un concert de musique classique exceptionnel donné par Aleth Lamasse et Pedro Ibanez. Nous pouvons d'ailleurs dès aujourd'hui vous annoncer que notre prochain concert de musique classique sera donné le 24 avril par Mme Ewa Osinska pour commémorer le bicentenaire de la naissance de Frédéric Chopin, dont elle est reconnue pour être la meilleure interprète.



©2009 Rick Demil



Nous avons clôturé notre saison estivale avec, pour la deuxième année consécutive, l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine sous le thème « Circuit découverte en Pays de Chalais » : circuit en minibus au départ de Chalais que nous avons offert à 150 personnes en une journée et demie sur St Quentin-Rouffiac, Montboyer, Yviers et enfin une ballade sur le site de « La Motte » à la Forêt certainement utilisé comme fortin féodal aux alentours de l'an Mil.

Ces actions et leur impact auprès de nombre d'habitants du canton n'ont pu être possibles que grâce au dynamisme de chacun de nos membres et à leur volonté de mettre en valeur notre patrimoine si précieux. Les fonds que nous avons réussi ainsi à récolter seront utilisés pour financer en partie une lourde et indispensable étude de faisabilité sur le devenir du Château, étude qui devrait commencer dans les prochaines semaines. Que toutes les personnes qui ont permis par leur participation, si petite soit-elle, de réaliser ces actions trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance. Plus nombreux nous sommes et plus notre action aura de valeur ; alors si vous aussi désirez nous aider à sauver et à valoriser notre patrimoine n'hésitez pas à nous rejoindre... et à très bientôt !

G. BONNIN
05 45 98 26 14

Le 15 août dernier, nous avons également eu le plaisir et la surprise de voir 300 personnes se presser à la messe donnée avec solennité par l'Abbé Daleau à l'occasion de la réouverture de l'église St Christophe réhabilitée en partenariat avec la commune et briquée pour l'occasion du sol au plafond par les membres de l'Association. 90 convives ont ensuite partagé le repas de quartier organisé pour clôturer cette belle réouverture attendue depuis bien longtemps par nombre d'habitants du quartier. Une telle affluence est bien la marque d'un attachement fort à ce lieu symbolique de l'unité de l'ancienne bourgade de St Christophe. Cette église tout a fait splendide est désormais à nouveau à la disposition de la communauté et nous ne pouvons que nous en réjouir.

©2009 Rick Demil



Refuge de l'Angoumois SPA



APPEL À LA VIGILANCE ET À LA SOLIDARITÉ

Madame, Monsieur,

Nous nous adressons aujourd'hui à tous les habitants des communes de Charente dont nous accueillons les animaux : nous avons besoin de vous !

Notre mission est d'accueillir les chiens capturés en fourrière à l'issue des délais légaux, de protéger les animaux domestiques victimes de mauvais traitements et d'accueillir lorsque nous le pouvons les animaux abandonnés.

Le Refuge de l'Angoumois situé à Mornac accueille en moyenne 130 chiens et 50 chats à l'année. L'an passé par exemple nous avons fait adopter 536 chiens et 185 chats.

Bien que l'association qui gère le refuge soit aidée par certaines de nos collectivités, notre activité ne peut se maintenir qu'avec les dons ou les legs que nous recevons.

C'est pourquoi nous lançons un appel à la solidarité auprès de tous les amis des animaux : nous avons besoin de dons pour financer les frais vétérinaires plus particulièrement. Chaque euro compte, il n'y a pas de

petit don et les sommes que vous versez sont déductibles à 66% des impôts.

Nous attirons également votre attention sur les peluches ou portes clés vendus au profit de la « SPA » que vous pourriez croiser chez vos commerçants (parrainé par des célébrités, en ce moment, c'est un animateur TV qui trône sur ces présentoirs), sachez que

Alors soyez vigilants si vous souhaitez aider votre refuge, libellez vos dons et legs à son nom.

Nous vous invitons à découvrir les nouvelles structures du refuge qui a été mis aux normes et pour nous retrouver tout au long de l'année : opérations caddie dans différentes grandes surfaces, portes ouvertes au refuge, stands lors de manifestations

VOS REFUGES CHARENTAIS NE TOUCHENT ABSOLUMENT AUCUNE SOMME SUR CES OBJETS !

Ces objets émanent de la SPA de Paris qui ne gère aucune structure en Charente. Le Refuge SPA de l'Angoumois est une association indépendante adhérente à la Confédération Nationale des SPA de Lyon (250 refuges indépendants en France). Sachez qu'il en va de même pour les legs. Nous sommes obligés de nous battre juridiquement dès qu'un de nos concitoyens ne précise pas « Refuge de l'Angoumois SPA » sur son testament car la SPA de Paris cherche à s'en emparer !

locales une présence toujours identifiable et locale !

**Refuge de l'Angoumois SPA
« Les Mesniers »
16600 Mornac**

Tél. : 05 45 65 76 99

Fax : 05 45 65 75 21

Ouvert au public de 14H30 à 18H00 – Fermé mercredi et dimanche.

Merci de préciser lors de vos dons si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal afin de nous économiser des frais d'envois postaux.

Club Amitié-loisirs

Le Club Amitié-loisirs vous accueille tous les mardis après-midi à la salle des fêtes de Chalais pour jouer à la belote, la manille et au scrabble dans une ambiance conviviale.

Pour 2010

fin avril : voyage en Camargue.

En septembre, une journée sortie en projet : croisière sur le Rhin



renseignements : *G. Poisson*

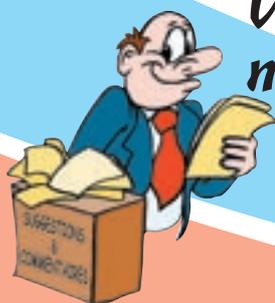
05 45 98 24 06

Vos suggestions et commentaires nous intéressent !

N'hésitez pas à nous contacter afin d'améliorer ensemble notre bulletin municipal.

Tél. : 05 45 98 10 33

de-chalais.commune@wanadoo.fr



Chalais

de la paroisse, vingt

iale, 65 bis, rue de
lle le secrétariat et
es (catéchèse, mou-
n, préparation au

ement :

eau

8 10 52



COURS DE L'ANNÉE 2009

	Épouse	Date
	BOURDENS Isabelle Rolande	11 avril 2009
	BRANCHARD Emilie Charlotte	18 juillet 2009
	CHASSIN Fabienne	25 avril 2009
	MALLET Hélène Marion	8 août 2009



	Date
	23 janvier 2009
SCURE	28 mai 2009
	20 décembre 2009
	26 août 2009
	19 novembre 2009
	3 juillet 2009
	27 février 2009
	27 janvier 2009
	31 juillet 2009
EAU Marie-Thérèse née BOSSARD	13 janvier 2009
EAU Raphaël	27 décembre 2009
RISSONNAUD Bruno Alain Gérard	16 novembre 2009
RET Jean-Alphonse	19 novembre 2009
INET Renée Marie née MONTIGAUD	29 août 2009
RCHE Leopold	25 mai 2009
VEDANO ROSADO Jacques Alfred	22 septembre 2009
Y Jean-Claude Marie	7 août 2009
GUIN Colette née LAMBERT	21 août 2009
AUD Fernande Marie Anne Claire née RENAUDON	19 août 2009
RD Claudie Josiane née TABARIES	29 avril 2009
CARD Odette Yvonne Juliette née LAMY	26 juin 2009
UTI Louis	11 septembre 2009
SIÈRE Jean	24 mai 2009

Mairie de Chalais



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	9h - 12h	13h - 17h30
Mardi	9h - 12h	13h - 17h30
Mercredi	9h - 12h	13h - 17h30
Jeudi	9h - 12h	F E R M É
Vendredi	9h - 12h	13h - 17h30
Samedi	F E R M É	

TÉL : 05 45 98 10 33
SITE : WWW.CHALAIS.NET

N° 03 - JANVIER 2010

MANIFESTATIONS À CHALAIS

Dimanche 10 janvier	Galette Athlétisme
Lundi 11 janvier	Don du sang
Vendredi 15 janvier	AG ASCAC
Samedi 16 janvier	AG Jumelage
Mercredi 3 février	Loto Cyclo-Club
Dimanche 14 février	Repas des personnes âgées
Samedi 27 février	Dîner spectacle ANIM'S
Vendredi 5 mars	Loto Foot
Samedi 6 mars	Loto parents d'élèves
Dimanche 7 mars	FCPE loto
Mercredi 17 mars	AG don du sang
Dimanche 21 mars	Repas de la FNACA
Samedi 27 & dimanche 28 mars	M. METREAU Exposition
Lundi 29 mars	Don du sang
Dimanche 4 avril	Coupe Jean Pinaud
Jeudi 8 au dimanche 10 avril	Bourse aux vêtements
Dimanche 18 avril	Jumelage
Samedi 24 avril	Concert église St Martial
Samedi 24 avril	Théâtre de l'Amicale Laïque
Lundi 3 mai	AG ANIM'S
Samedi 8 mai	Théâtre de l'Amicale Laïque
Jeudi 13 mai	Goûter des Aînés
Samedi 22 & dimanche 23 mai	Randonnée des épis chalaisiens
Lundi 24 mai	Fête du veau
Mercredi 2 juin	Loto St Hubert
Samedi 5 juin	Nuit des chineurs ANIM'S
Vendredi 11 juin	Fête de l'école primaire
Samedi 12 juin	Fête de l'école maternelle
Lundi 14 juin	Journée nationale « Don du sang »
Vendredi 25 juin	Fête école castel Marie
Samedi 26 juin	Feu de la St Jean
Dimanche 27 juin	Gala danse Amicale Laïque
Mercredi 7 juillet	Loto cyclo Club
Mardi 13 juillet	Feu d'artifice
Samedi 17 juillet	Expo. des Métiers d'Art (début)
Jeudi 5 au dimanche 8 août	Jumping International
Dimanche 15 août	Fête à l'église St Christophe
Lundi 16 août	Don du sang
Dimanche 22 août	Expo. des Métiers d'Art (fin)
Samedi 4 & dimanche 5 septembre	Fête de la bière
Jeudi 9 au dimanche 12 septembre	Bourse aux vêtements
Samedi 18 & dimanche 19 septembre	Journées du patrimoine
Jeudi 7 au dimanche 10 octobre	Bourse aux vêtements
Samedi 16 octobre	A.G. Amicale laïque
Lundi 18 octobre	Don du sang
Vendredi 29 octobre	Loto du foot
Samedi 30 octobre	Salon des Antiquaires (début)
Lundi 1 ^{er} novembre	Salon des Antiquaires (fin)
Mercredi 3 novembre	Loto du cyclo-club
Samedi 20 novembre	Théâtre de l'Amicale Laïque
Dimanche 21 novembre	Repas du club des aînés
Samedi 27 novembre	Théâtre de l'Amicale Laïque
Samedi 4 décembre	Théâtre de l'Amicale Laïque
Dimanche 5 décembre	ANIM'S - Marché de Noël
Lundi 13 décembre	Don du sang
Jeudi 16 & vendredi 17 décembre	Fête des écoles

